

VOL. II.

SECOND SERIES, JULY, 1902.

THE
CANADIAN ANTIQUARIAN

AND

NUMISMATIC JOURNAL

EDITED BY A COMMITTEE

OF THE

Numismatic and Antiquarian Society

OF MONTREAL.



Published by MONONGAHELA de BEAUJEU

VOLUME II.

Terms:—\$2.00 per Annum In advance.

MONTREAL:

DEVAULNIERS & LESBLANC, 25 St. Gabriel St., Printers.

CONTENTS.

	PAGE.
Mr. Henry Mott.....	97
Underground Montreal.....	98
Montreal after 250 years.....	100
Voyageurs and Iroquois.....	101
Eglise de la rue St. Gabriel.....	104
Kenté.....	104
Paul de Chomedey de Maisonneuve.....	111
Fac-simile d'une lettre de Montcalm.....	113
" " " de Louis XV.....	114
" " " de Ramezay.....	115
Portrait et biographie du colonel de Longueuil.....	116
Montreal German Society.....	118
Proceeding of the Numismatic and Antiquarian Society.....	125
Field Day.....	128
Review.....	130
D'Amours.....	133
The medals, jetons, and tokens illustrative of sanitation.....	140
Le héros de la Monongahéla.....	142

Numismatic and Antiquarian Society of Montreal.

OFFICERS:

HON. JUDGE BARY,	-	-	-	President.
HON. EDWARD MURPHY,	-	-	-	1st Vice-President.
J. B. LEARMONT,	-	-	-	2nd Vice-President.
J. A. U. BEAUDRY,	-	-	-	Treasurer.
W. D. LIGHTHALL,	-	-	-	Curator.
F. LANGELIER,	-	-	-	Secretary.

COUNCIL

Messrs. H. MOTT, R. W. McLACHLAN, M. DE BEAUJEU,
W. L. BASTIAN and L. W. SICOTTE.

EDITING COMMITTEE:

Messrs. H. MOTT, R. W. McLACHLAN, DR. J. A. BEAUDRY and
M. DE BEAUJEU.

Address subscriptions and correspondence for the
CANADIAN ANTIQUARIAN and NUMISMATIC JOURNAL
To MONONGAHELA DE BEAUJEU, Publisher,
32 University Street, Montreal.

P. O. Box 1310, Montreal.

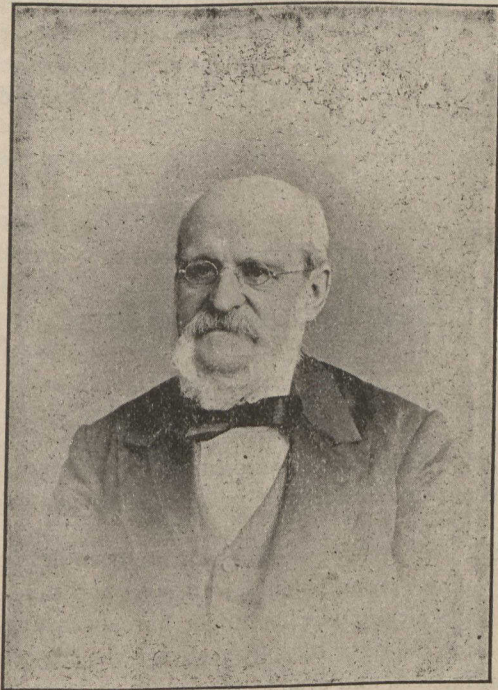


THE
CANADIAN ANTIQUARIAN
— AND —
NUMISMATIC JOURNAL

VOL. II.

SECOND SERIES, JULY, 1892.

No. 3.



MR. HENRY MOTT

We have much pleasure in presenting in this number a portrait of Mr. Henry Mott, Librarian of McGill University.

The subject of this sketch was born in London, Eng., about sixty-one years ago.

Mr. Mott is well known in journalistic circles and in the world of letters, having frequently written for the "Canadian Spectator," and the "Montreal Herald." He has been a member of the Numismatic and Antiquarian Society since the 9th April 1867, and a life member since 1877 which society is justly proud of him.

At almost every meeting, Mr. Mott is in attendance ready with some interesting paper, which is universally acknowledged to be unique.

Mr. Mott is respected and looked up to as an authority on all matters pertaining to booklore. He also frequently writes to the notes and Queries of "Montreal Star," spreading light on all subjects and displaying his deep research and profound knowledge. In 1887, he was appointed Librarian of McGill University, which difficult post he fills with satisfaction to all.

We feel that we are unable to give due praise to his merits and erudition.

UNDERGROUND MONTREAL

BY R. C. LYMAN.

Paper read before THE NUMISMATIC AND ANTIQUARIAN SOCIETY OF MONTREAL, Province of Quebec, on 16th June, 1891.



FOR many years past Montreal has been developing so fast above ground, that few people find much interest in speculating on what might have been underground in the old days, but fifty years ago the subject was one of more general interest, and even as comparatively lately as thirty years ago, as the writer distinctly recollects, it was a firmly held tradition among the school boys that an underground passage built during the French régime, led from the church of Notre Dame to St. Patrick's, and that an extreme measure of penance was the ascending of that passage on the knees.

Those who remember the excitement about the famous Maria Monk, or who have read her book, will remember her statement that an underground passage existed from the Hôtel-Dieu to the Seminaire, and that the purposes for which it was chiefly used were not such as to tend to edification!

This statement received last autumn a curious confirmation and contradiction.

In September last when the sewer along St. Paul St. was being relaid, the workmen, on coming opposite the eastern gable wall of Messrs. Thibaudeau's building on the corner of St. Paul Street and St. Dizier lane, struck a crust of rude but very hard masonry. This had been nearly cut through when one of our older citizens, Mr. P. S. Murphy, appeared upon the scene and explained the origin and use of this remnant of OLD MONTREAL.

As shown on some old maps, the Hôtel-Dieu property originally ran from St. Sulpice Street, formerly called little St. Joseph Street, eastward to the property of the Sisters of the Congregation, and from the River Bank, back almost to Notre Dame Street, the road being originally along the River bank.

In building their laundry, "la Buanderie," the Sisters naturally placed it not far from the water. When, however, it was found necessary to open St. Paul St. on account of the river road being liable to be blocked by the shoving of ice, the new road was run between the main buildings of the Convent and the out buildings. This placed the Sisters in an awkward predicament, for the simple reason that being cloistered nuns they were cut off from the wash house. However, they saw that though they could not cross the street, there was nothing in their rules or discipline to interfere with their going under it, hence this tunnel was made, giving access to the separated property.

This sketch gives a fair idea of the style of construction as far as one could see, for the excavation was not carried down more than about one third of the height of the tunnel.

The sides or walls of the passage-way were the ordinary rubble masonry of the time, about eighteen inches thick, and the top was the depressed arch of the period, formed of thin slabs of stone, with thick layers of very hard flinty cement, giving an appearance of ancient Roman work, the slabs being about as thin as the old Roman tiles.

The width of the passage was five feet, and the height about seven, as well as Mr. Murphy can remember, he having seen it in the autumn of 1835, when a cutting was made through it for the laying of gas pipes, and a quantity of rubbish thrown in.

He is of the opinion that Maria Monk saw it at the same time, but unfortunately for her story it ran in an opposite direction to the one which she stated, and its use was the promotion of that cleanliness which is proverbially next to godliness.

An amusing incident is related by Mr. Murphy in connection with Maria Monk's story.

During the building of a wing of the present convent of the Sœurs de la Congrégation, the contractor for which was a certain Mr. Hillock, a North of Ireland Irishman and a staunch Presbyterian, an American visitor strolled in one day and began examining the premises very minutely. He apparently did not find what he wanted, and finally approaching the contractor asked: "Where was that underground passage by which the priests visited the Convent?"

Mr. Hillock first asked him if he believed that story, and hit out with such effect that Mr. Paul Pry was sent flying down through the joints into the basement, the work-people about were quite amazed at seeing a heretic champion the reputation of the Dames Religieuses in such a striking manner, and the next morning a magnificent bouquet and a grateful note lying on Mr. Hillock's desk, conveyed to him the thanks of the sisterhood.

"MONTREAL AFTER 250 YEARS."

We have pleasure in welcoming this new volume by Mr. W. D. Lighthall, dedicated to the Society, and in congratulating both the author and the publishers, Messrs. Grafton & Sons, on the beautiful printing and appearance of the present edition.

The contents consist of a description of the city from the point of view of its historic spots, illustrated with some 24 illustrations, among which are included half a dozen reproductions of the cuts in *Hochelaga Depicta*; the reputed portrait of Maisonneuve (as frontispiece); a number of color-toned views of the present city, and a unique

collection separately included under the title of "Montreal Fifty Years ago." The latter are reproduced from old wood blocks owned by our member, Mr. Horace Martin.

The object of the book is to act as a companion to the Historical Tablets. It introduces the words of the latter from time to time throughout the pages in their appropriate places, in the course of describing the city.

The latter half of the book, headed, "Historical and Legendary" sets forth the romantic stories and associations of the city from the earliest times down to the McTavish and Trafalgar legends. A large quantity of new matter is thus brought together for the first time in English. The edition, which is numbered and signed, and consists but of 1000 copies, will doubtless soon be picked up and become difficult to obtain.

The work is worthy of Mr. Lighthall's reputation as a *littérateur* and antiquarian, and is a compliment to the Historical Tablets project which he has so successfully carried through.

VOYAGEUR AND IROQUOIS.

BY BENJAMIN SULTE



DANIEL Greysolon Duluth, who had been ten years in the Sioux country, at Michillimackinac and at Detroit, was, in the fall of 1688, ordered to Montreal to take his place as Captain in the permanent Canadian garrison. Two of the Iroquois tribes were at that time at war with the French, and in small detached bands they roamed over the country pillaging farms and cutting off solitary wayfarers.

After the terrible massacre at Lachine on the night of the fifth of August 1689, and the reverse to the regulars, the following day, the Iroquois reigned supreme in the country around Montreal.

In the meantime news came of the declaration of war by France against England. Then the situation of the twelve thousand souls, comprising the colony of Canada, became untenable from a military point of view.

But, at this juncture, (early in October) M. de Callières, governor of Montreal returned from Paris; and according to La Potherie, on the 10th of October, Frontenac arrived as Governor General at Quebec.

On the morning of the 16th de Callières ordered Duluth to take thirty well armed and trusty voyageurs up the Ottawa river to prevent the seizure of those traders who continued to travel on this highway notwithstanding its dangers in time of war.

Duluth conceived a plan which, as described by Belmont who was, at that time in Montreal, proved to be the greatest victory of the war. He made eight of his men to lie down in each of his three canoes. Thus weighted down to the gunwale these frail crafts appeared to be loaded with provisions or merchandise. Each canoe was paddled by two men as if on a trading expedition.

They continued on their way undisturbed until they had reached the upper end of Lake of Two Mountains where four canoe loads of Iroquois containing twenty seven men in all appeared. Duluth with d'Ailleboust de Mantet, as his Lieutenant, and his twenty eight voyageurs, took up a first position. The French ranged their canoes one behind the other thus presenting only a thin line to the fire of the Iroquois; at the same time keeping near the river bank as if ready to jump ashore and run for the woods. This the Iroquois tried to prevent by dashing between them and the land, and, so driving the French into mid stream, outflank them. Duluth then gave the order "Escape as you can" and his manœuvre resulted in a change of relative position so that the sun shone right in the eyes of the enemy. Immediately the latter fired without result. And as the seven canoes closed in upon each other the men in hiding jumped up. And at Duluth's command "a man for each shot" eighteen Iroquois fell and two were captured. The fourth boat being more distant escaped.

The two Indian prisoners were burnt at the stake in Montreal. And this, Indian like, mode of execution had the desired effect deterring the Iroquois from following their old rule of roasting all captured Frenchmen.

It will be well now to consider what positions Duluth occupied before and after this event. In volume VIII, page 21 of the CANADIAN ANTIQUARIAN in an article on this subject he is called a *Coureur de bois*. This is a fallacy invented by Intendant Duchesneau to place

him on a par with those who traded in the West, against whom severe proclamations were issued by the government. The article states that "He became a roving gentleman in the wild woods." But such he never was. The only time he spent in the woods was from September 1678 to the spring of 1681 when he at his own expense visited the Sioux country and from which he returned to Quebec without having secured any furs. Soon afterwards he was placed in command at Michillimakinac and from there was transferred to Detroit where in 1686, he built the first fort. Duluth had been an officer in the French army from at the latest the breaking out of the war of 1672 between Louis XIV and William of Orange. In 1674, he was in the Kings Guards fighting in that corps at the battle of Seneff in Belgium. At the head of the militia and a band of Detroit Indians he took a prominent part in the campaign of 1687. His military services continued after he came to Montreal. Soon after this he was raised to the command of fort Frontenac or Cataracouy where he lived many years. In fact I believe he died there in 1710. During the ten years he spent in the West he displayed eminent administrative capacities, managing the Indians as if they had been his own subjects. There is no indication that he ever made money during his stay in Canada. His standing was that of an officer in the troupes a *commandant des pays d'en haut* who fought, travelled and made treaties solely for his master the King of France.

He and his younger brother Jean Greysolon de la Tourette were from St. Germain-en-Laye, near Paris, and not from Lyons as is stated by La Hontan. La Tourette must have come to Canada about 1683 or 1684. He went under orders straight to Lake Nepigon where he built a fort. He retained his connection with this place all his life. Neither of the two brothers seem to have been married. The real name of the Duluth families of Canada of the present day is Huet. They came from Dulude, a village near Angers, France.

Daniel in his *mémoire* of 1685 makes it pretty clear that he had been in Quebec previous to 1674, and again in 1676, at which time he visited the region of the great lakes. His expedition of discovery among the Sioux in 1678-81 does him great credit differing altogether from what Mr. Duchesneau wrote to the minister at Versailles. The minister treated Duluth without reference to this report confirming him in his rank as captain and giving him a full commission to take sole control of the Sioux country, Green Bay and Michillimackinac.



EGLISE DE LA RUE ST. GABRIEL.

L'Eglise de la rue St. Gabriel, sur le Champ-de-Mars, est la première église protestante construite à Montréal. Peu de temps après la conquête, une congrégation presbytérienne ayant été formée obtint de la générosité des Pères Récollets la permission de se réunir dans leur chapelle, en attendant qu'elle pût se faire construire une église. En 1792, elle était complétée, et dans son enceinte se réunirent la plupart de ces Ecosais énergiques qui rendirent Montréal fameux dans les commencements du nouveau régime. Le gouvernement l'acheta il y a quelques années avec l'intention de la démolir.

KENTÉ

La route de Montréal au pays des Iroquois, côté Est du lac Ontario, se faisait, dans les premiers temps de la colonie, principalement par la rivière Chambly et le lac Champlain, et parfois en remontant

le fleuve Saint-Laurent, si l'on peut qualifier de fleuve la série de cascades qui va de Montréal aux Mille-Isles.

La conquête du Haut-Canada par les Iroquois se trouva complétée en 1650, et vers 1668 des familles de deux de leurs tribus, les Goyogouins et les Tsonnontouans, émigrèrent sur la rive septentrionale du lac Ontario. J'emprunte les renseignements qui suivent à M. l'abbé H. Verreau, qui les a publiés à la page 25 du *Journal de l'Instruction Publique*, année 1864 :

“ Ces Iroquois formèrent cinq villages, dont celui de Kenté est le plus connu. Charlevoix désigne d'une manière générale le territoire qu'ils occupaient sous le nom de “ pays des Iroquois du nord.” À part Kenté, il y avait Gandatsetiagon, Generaske, Tannaoute et Ganneious. Ils sont indiqués sur la carte du Père Charlevoix dressée par Bellin en 1744, dans celles de Vogondy, 1755, d'Anville copiée par Jeffreys, 1760. Gandatsetiagon devait se trouver dans les environs de Darlington ; Generaske, près Port Hope, quoique M. O'Callaghan le place à l'entrée de la rivière Trent, mais ce dernier endroit était occupé par le village de Tannaoute. Ganneious était caché dans la petite baie au fond de laquelle s'élève aujourd'hui Napanee. La véritable position de Kenté me semble encore plus incertaine ; ce village était sur la presqu'île du Prince-Edouard mais, d'après la carte du major Holland, corrigée par le gouverneur Pownall en 1766, il faudrait le placer à l'extrémité sud, vers Little Sandy Bay, tandis que Jeffrey, Vogondy, Charlevoix semblent le reporter vers Brighton...

“ Les Iroquois de Kenté avaient vu des robes noires dans leurs anciens villages et leur avaient entendu prêcher l'Évangile ; ils voulurent en avoir avec eux, quoiqu'ils ne fussent pas très pressés de se faire chrétiens. Au mois de juin 1668, le chef et les principaux du village vinrent donc à Montréal prier les MM. du Séminaire de leur accorder des missionnaires, mais la chose parut si importante, et tellement en dehors des usages, que le Séminaire ne voulut rien décider avant l'arrivée du nouveau supérieur, M. de Queylus, que venait remplacer M. Souart.”

Les cinq villages ne furent pas commencés ensemble. De 1668 à 1671, il n'y en eut que trois, à part les cabanages isolés. Lorsque Charlevoix en parla, il s'était écoulé plus d'un demi siècle et les cinq villages étaient alors florissants. Ce que je desire expliquer dans cet article c'est la création de ces “ Iroquois du nord,” m'arrêtant à 1671.

Kenté était le centre de ces établissements ; alors prenons la presque île du Prince-Edouard pour clef de la région qui va de Kingston à Bowmansville, et voyons sur toute cette étendue le pays des Iroquois du nord.

Avant que de parler des premiers missionnaires qui y furent envoyés, il est nécessaire d'expliquer ce qui se passait de l'autre côté du lac Ontario.

La *Relation* des Jésuites, 1668, s'exprime comme suit : "Le Père Etienne de Carheil et le Père Pierre Millet (tous deux jésuites) étant montés aux Iroquois, (côté sud-est du lac Ontario) vont partager leurs soins et leurs travaux, l'un étant destiné pour Onnontaté et l'autre pour Oïogouen." Ceci m'oblige à énumérer les tribus Iroquoises et à indiquer le territoire occupé par chacune d'elles.

1. Les Tsonnontouans ou Sénécas, habitaient sur les deux bords de la rivière Genesee, sud-est de la ville de Rochester. En remontant la rivière, ils arrivaient à la source de l'Ohio, où étaient les Loups ou Mahingans ou Mohicans. La route de l'Ohio servit plus tard aux Iroquois pour se rendre jusqu'aux Illinois et même au Minnesota, porter la guerre contre les nations qui faisaient alliance avec nous.

2. Les Goyogouins ou Cayugas, aux lacs Seneca et Cayuga, où est la ville de Geneva. Les deux lacs se déversent dans la rivière Oswego, qui leur ouvrait ainsi un chemin vers le lac Ontario.

Ces deux tribus, les plus éloignées de Montréal, n'avaient pas été aussi ardentes que les trois autres dans les guerres contre les Français et ce sont elles qui envoyèrent par la suite cinq ou six colonies s'établir au nord du lac, depuis Port Hope en descendant jusque vers Cataracoui, Kingston à présent.

3. Les Onnontagués ou Onondagas, sur la rivière Oswego, où est la ville de Syracuse. En 1616 les Hurons du nord-ouest du lac Simcoe, accompagnés de Champlain avaient attaqué, mais sans résultat, le fort de cette tribu, qui a toujours été très aguerrie.

4. Les Onneyouts ou Oneidas, au lac Oneida, près de la ville de Rome. Cette nation était moins guerrière que celle des Agniers, mais elle brouillait les propositions de paix formulées par les Français.

5 Les Agniers et les Mohawks, sur la rivière Mohawk ou Corlaer qui se décharge dans l'Hudson à Troy. Ces sauvages remontaient en canot ou à pied jusqu'au lac Champlain, d'où ils allaient en maraude par tout le Bas-Canada, même du temps de Cartier qui en parle

comme d'un fléau pour les Algonquins des bords du Saint-Laurent. Cartier nomme les Iroquois : *Tadamas*, évidemment d'après les Algonquins car il n'y avait pas de lettres labiales dans la langue iroquoise. Les Français leur avaient imposé un sobriquet, faute de pouvoir les dominer autrement : *Mingos*, ce que je ne comprends pas et que je n'ai trouvé expliqué nulle part. Le baron de La Hontan les nomme Matchinadock, Le Beau les qualifie de "faiseurs de cabanes"—Agannonsioni, et Aaquinushione. Quant aux Iroquois, ils s'appelaient eux-mêmes Onguehon8e, c'est-à-dire : "supérieurs aux autres".

De chez les Tonnontaouons aux Goyogouins la distance n'était pas grande, mais des Goyogouins aux Onnontagués il y avait vingt-cinq lieues. Des Onnontagués aux Onneyouts, quinze lieues. De là aux Agniers diverses distances dont la plus longue était à quarante-cinq lieues. Du pays des Agniers à Montréal on calculait une centaine de lieues.

Ces groupes renfermaient une population totale de douze mille âmes, soit quatre fois plus que la colonie française des bords du Saint Laurent. Les Agniers comptaient 350 hommes en état de porter les armes, les Onneyouts 150, les Onnontagués 300, les Goyogouins 300, et les Tsonnontouans 1,200—en tout 2,300 guerriers.

En aucun temps, si je ne me trompe, les cantons iroquois ne furent autant peuplés qu'à l'époque dont nous parlons. Au commencement du siècle, ils n'étaient presque rien. A partir de 1636, ils ajoutèrent à leur accroissement naturel les prisonniers faits sur les autres nations parlant leur langue. Ces guerres à la romaine durèrent de 1636 à 1670 à peu près.

C'est donc chez les Onnontagués et les Goyogouins que les Pères de Carheil et Millet se rendaient en 1668. La *Relation* ajoute que les Goyogouins forment la quatrième nation iroquoise en commençant par compter les Agniers, les Onneyouts et les Onnontagués. "Elle est éloignée de trente lieues ou environ, de celle d'Onnontagué, montant toujours entre l'occident et le sud." La *Relation* dit encore : "Les Oïoguens (Goyogouins) sont assez bonasses pour des Iroquois. Jamais, à proprement parler, ils n'ont porté les armes contre les Français et, si quelques uns l'ont fait, ce n'a été que par engagement de partie (gageure ?) et non par dessin formé, ni moins par concert de toute la nation. Il sont assez susceptibles (de se con-

vaincre) des bonnes impressions qu'on leur donne. Nous l'avons éprouvé lorsque nous les cultivions, il y a dix ans, et le feu Père Mé-nard, qui était leur pasteur, s'est toujours beaucoup loué de leur docilité. Il avait bâti une chapelle au milieu de leur bourgade ; ils la fréquentaient avec bien de l'affection.

“ Cet été dernier (1668) l'hôte chez qui nous demeurons, a entrepris exprès le voyage, avec quelques uns de ses compatriotes, pour venir demander de nos Pères, qui puissent rétablir chez eux la Foi que nous y avons plantée.”

Ne perdons pas de vue que, en 1668, les Iroquois, battus et refoulés depuis deux ans, par nos troupes, n'avaient plus d'autres ressources que de se soumettre et de demander des missionnaires pour faire plaisir aux Français. Le Père de Carheil ne tarda pas à comprendre que ces bons sauvages étaient des bêtes féroces muselées par la peur et prêtes à recommencer leurs massacres à la première occasion favorable.

François de Salignac de Fénelon, né en 1641, frère aîné de celui qui fut archevêque de Cambrai, et Claude Trouvé, natif du diocèse de Tours, né en 1643, tous deux condisciples et amis l'un de l'autre, arrivèrent ensemble à Québec, le 21 juin 1667 et furent ordonnés prêtres, dans cette ville, le 10 juin 1668. Deux ou trois mois plus tard, le séminaire de Saint-Sulpice les désigna pour la mission de Kenté.

Le Père François Le Mercier, qui écrivait de Québec l'automne de 1668, en parlant de la mission établie, quelques semaines auparavant, par MM. de Fénelon et Trouvé, au nord du lac Ontario, dit ; “ une colonie d'Oïogouens ”, sans mentionner les Tsonnontouans : puis il ajoute que “ la crainte des ennemis a obligé ces Oïogouens (Goyogouins) à s'aller placer sur les côtes du nord du grand lac Ontario ”. Par leur position géographique, au sud du lac Ontario, les Tsonnontouans étaient, je pense, plus exposés que les Goyogouins aux coups des ennemis qui ne pouvaient venir que du côté sud, pour-tant il n'est pas dit que les Tsonnontouans furent les premiers à émigrer. Les Andastes et les Mahingans étaient alors continuellement en guerre contre les Iroquois.

MM. de Fénelon et Trouvé, partirent de Montréal, avec deux Goyogouins, le 2 octobre 1668 et n'arrivèrent à Kenté que le 28. En route, ils rencontrèrent deux sauvagesses et un petit garçon qui

s'étaient échappés de l'esclavage chez les Onneyouts et qui, depuis quarante jours, erraient dans les bois pour gagner Montréal. Les deux guides des missionnaires s'emparèrent des trois fugitifs, pour les rendre à leurs bourreaux, malgré les supplications et les menaces des deux prêtres. Le lendemain, l'un de ces guides s'enivra et voulut tuer l'enfant et l'une des femmes, mais il ne parvint pas à les rejoindre et dut les abandonner dans le bois. En arrivant vers Cataracoui, des chasseurs hurons qui allaient en traite à Montréal dirent aux Goyogouins que M. Trouvé avait raison de les blâmer, car si M. de Courcelles, le gouverneur général, apprenait ce qui se passait à l'égard des deux Sauvagesses la paix serait rompue. La seconde captive fut livrée aux Hurons qui lui firent rencontrer sa compagne à Montréal.

Ce jour du 28 octobre, nos deux courageux fondateurs de missions se voyaient assis à terre et mangeant des citrouilles mal cuites, dans une cabane de la presqu'île du Prince-Edouard. La pêche ne donnant pas, on manquait de poisson.

Le chef Rohiario, le même qui s'était rendu à Montréal, au mois de juin précédent, pour solliciter l'envoi des missionnaires, leur prêta l'aide de son prestige, mais sur l'article du baptême des enfants, il déclara ne pas vouloir se compromettre, vu que les enfants baptisés meurent au berceau, disait-il. On voulut lui prouver qu'il se trompait, mais il se tira d'affaire comme Pilate, en se déchargeant de toute responsabilité.

— Faites comme vous voudrez, je vous laisse maîtres. Si les enfants trépassent, mes gens diront que vous êtes des Andastes qui sont venus pour nous détruire, et vous en subirez les conséquences.

Les cinquante premiers enfants baptisés se réchappèrent tous jusqu'au dernier, ce qui produisit un bon effet sur l'imagination des Sauvages.

Le printemps de 1669 M. Trouvé resta à Kenté ou aux environs et M. de Fénelon descendit à Montréal, d'où il repartit avec M. François-Saturnin Lascaris d'Urfé, prêtre de Saint-Sulpice, qu'il laissa en compagnie de M. Trouvé, ce dernier étant le supérieur de la maison de Kenté.

Le 6 juillet 1669, partaient de Montréal MM. François Dollier de Casson, René de Bréhaud de Galinée, prêtres du Saint-Sulpice, pour se diriger vers les grands lacs. Quelques jours plus tard, Cavalier de la Salle, Charles Thoulonnier, Rouxel de la Roussilière, chirurgien, une vingtaine d'hommes et deux canots de Tsonnontouans

prenaient la même route. Le principal projet de cette expédition paraît avoir été de découvrir la rivière Ohio dont les Sauvages parlaient comme d'un grand et commode chemin vers l'ouest.

Les missionnaires auraient voulu passer par Kenté pour visiter leurs collègues, mais les Tsonnontouans n'entendaient de la même oreille et il fallut entrer dans le lac Ontario, le 2 août, en longeant la rive Est, afin d'arriver au pays des Tsonnontouans. Cette nation était alors la plus nombreuse de tous les Iroquois, au dire de M. de Galinée qui suppose qu'elle pouvait mettre de mille à douze cents hommes sous les armes. Ses quatre villages renfermaient à peu près deux cent cinquante cabanes en tout.

Les Andastes continuaient la guerre. Ils venaient de tuer une dizaine de Tsonnontouans et de commettre des déprédations dans la contrée. C'est alors, je crois, qu'une colonie de Tsonnontouans traversa le lac Ontario et se réfugia vers Port Hope. M. Trouvé parlant du retour de M. de Fénelon en compagnie de M. Urfé, l'été ou l'automne de 1669, dit que M. de Fénelon "s'en alla hiverner dans le village de Gandatsetiagon, peuplée de Tsonnontouans détachés — lesquels étaient venu à la côte du nord dont nous avons le soin."

La misère régnait en maîtresse à Kenté. Une fois M. de Fénelon partit pour hiverner au nouveau village, M. Trouvé s'enfonça dans les bois avec les sauvages, espérant se procurer de quoi manger, mais la disette était partout et l'hiver ne fut qu'un long jeûne au milieu des rigueurs du climat canadien. M. d'Urfé s'égara dans les forêts et faillit y périr. En 1671 ce dernier pensa se noyer dans un rapide où son canot tourna en se rendant à Montréal. Il est fait mention du village de Ganeraské où il demeurait, à sept lieues au-dessus de Kenté et d'un campement de sauvages, qu'il visita à cinq lieues plus loin.

M. de Fénelon était retourné à Montréal, et on lui avait confié l'instruction des enfants sauvages. MM. Trouvé et d'Urfé restaient à Kenté d'où ils desservaient trois villages, sans compter les cabanes écartées. En 1671 M. Trouvé fut rappelé à Montréal, pour desservir la mission de la Montagne.

Cette année 1671 M. de Courcelles, avec à peu près cinquante hommes, se rendait à Cataracoui et désignait le site où fut construit un fort en 1673. Kenté cessa dès lors d'être "la capitale" du pays des Iroquois du nord, parce que le fort français avait une bien plus grande importance.



*Paul de Chomedey.
Sieur de Maisonneuve*

La Société de Numismatique et d'Archéologie n'a pas voulu laisser passer l'anniversaire de la fondation de Ville-Marie sans faire une démonstration, si petite qu'elle fut, pour commémorer cet événement.

FAC-SIMILE

De la plaque commémorative placée sous la plinthe (contrefort sud) du monument Maisonneuve sur la Place d'Armes à Montréal.

OBVERS

250^{me} ANNIVERSAIRE

DE LA

FONDATION DE VILLE-MARIE

A CHOMEDEY DE MAISONNEUVE
THE CITIZENS OF MONTREAL

THIS CORNER STONE LAID 18 MAY 1892

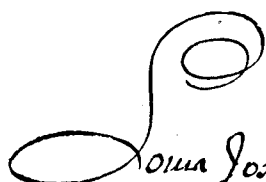
REVERS

 LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
 DE MONTRÉAL.

S. H. LE JUGE BABY, Président J. A. U. BEAUDRY, Trésorier
 HON. EDWARD MURPHY, 1^{er} V.-Prés. W. D. LIGHTHALL, Conservateur
 J. B. LEARMONT, 2nd Vice-Prés. F. LANGELIER, Secrétaire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hy. Lyman	A. C. Lyman
J. S. Shearér	M. de Beaujeu
J. O. Dion	Ls. Beaudry
C. G. Jones	John Horne
Philippe Hébert	W. H. Whyte
G. McAdie	John Morris
D. Derome, "Witness"	H. de la Barthe
Eugène Beaudry	L. W. Sicotte
H. Garneau	A. Geoffrion
C. Branchaud	L. de Martigny
J. Nelson	Ls. Lacoste
Lucien Huot	P. Lafontaine
de Léry McDonald	G. Pinoteau
G. Legrand	J. A. Deschamps
C. Cushing	P. A. Taylor
	Robert Forsyth, Entrepreneur.


 ouma Joseph, Marquis de Montcalm —
 Commandeur de l'Ordre Royal Militaire
 de Saint Louis, Maréchal des Camps & Armées,
 Commandant en chef Les troupes et le Drapeau
 de Sa Majesté Septentrionale & Abonné au Roy —
 Au Camp et Saillon.

Il est ordonné au sieur de Longueuil Imprimeur
 Imprimeur des troupes détachés de la Marine
 d'aller à Longueuil avec un party de Canadiens
 & Sauvages pour vous avoir fait le —
 Commandement au sieur Marin Lieutenant,
 de vous enjoindre d'imprimer autant qu'il lui
 sera possible qu'il se soit servi de tous —
 Ouvriers envers l'ennemy, & de vous faire
 qu'on se serve avec humanité & de vous faire
 l'usage des nations Policiés.

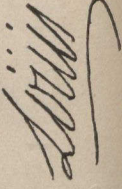
Fait au Camp et Saillon le 21. août 1758.



De Sa Le Roy

La Majeste

ayant fait choix du Sr
de Longueuil pour servir en qualité d'Enseigne en second dans l'une
des Compagnies d'Infanterie qui Elle entretiennent en Canada, Elle
mande au Gouverneur des Lieutenants généraux de la Nouvelle France
de le recevoir et de le faire reconnaître en la même qualité d'Enseigne
en second de toute ces et ainsi qu'il appartiendra
fait à Versailles le premier ^{de} mai 1751.

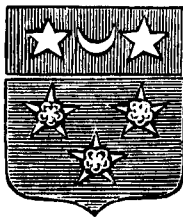


Le Ramelau chevalier de l'ordre Royal
et Militaire de St. Louis, Mayor et Commendeur pour
le Roy de la Ville, Le Gouvernement de Lubec.

Gen ordonnance M. De Longueuil Chev. d'Honneur
le Potein de quito au viloi de prisen ordre pour conduire
22. milium en fepz Coateaux Jusqu'à montreal, ou l'on verra
de nouveaux ordres, a Lubec le 5. Juin 1758.

M. Longueuil





JOSEPH DOMINIQUE EMMANUEL LE MOYNE DE LONGUEUIL, plus connu sous le nom de l'hon. colonel de Longueuil, naquit au manoir de Soulanges (Canada) le 2 Avril 1738.

Il était fils de Paul Joseph Le Moyne, chevalier de Longueuil, dernier gouverneur des Trois-Rivières, et de Marie de Joybert de Soulanges. (1)

A l'âge de 12 ans, il entra au service et s'y distingua dans plusieurs circonstances. En 1759, lors de la cession du Canada, il était parvenu au grade de capitaine-aide-major des troupes du détachement de la marine. Il continua sa carrière militaire sous le gouvernement anglais et prit part, en 1775, à l'héroïque défense du Fort St-Jean, où il fut fait prisonnier et emmené aux Etats-Unis.

En 1777, il fut nommé inspecteur général de la milice, et, en janvier 1796, colonel du régiment des Royaux-Canadiens. Appelé par le roi au conseil législatif et exécutif de la province du Canada, sous l'administration de lord Dorchester, il dût naturellement y représenter les intérêts du vaste district de Montréal, et en particulier ceux du district de la partie ouest qu'il connaissait mieux. On le sait, il était seigneur de Soulanges, de la Nouvelle-Longueuil et de la Pointe-à-l'Original. Le troisième baron de Longueuil ayant été tué en 1755 et n'ayant laissé de son mariage avec Melle d'Eschambault qu'une fille qui épousa plus tard le capitaine Grant, le colonel de Longueuil prit le titre de baron et le porta jusqu'au moment des délibérations de Paris le 24 janvier 1774. Il basait ses prétentions sur le fait qu'il était le seul descendant mâle du deuxième baron, Charles Le Moyne

(1) Voir "Documents Inédits sur le Colonel de Longueuil," page 5. note 1.

de Longueuil, son grand-père; mais les juriscultes décidèrent que le titre devait descendre à la fille du troisième baron, Mme Grant. (1)

En 1770, M. de Longueuil épousa à Montréal Mme de Bonne, dont le premier mari, M. le chevalier de Bonne de Lesdiguières, officier distingué, avait été tué en 1759 au siège de Québec. (2)

Il n'y eut aucun enfant de ce mariage. M. de Longueuil mourut à Montréal, le 19 janvier 1807. Avec lui s'éteignit en Canada la dernière branche mâle des de Longueuil. (3)

M. DE BEAUCIEU.

MONTREAL GERMAN SOCIETY.

Mr. David Denne has in his possession a copy of the Constitution and by-laws of the Montreal German Society, established in Montreal 31st March 1835.

This copy was printed in German and English, at Berlin, Upper Canada, by H. W. Peterson in 1837.

The following extracts from the articles of the Constitution and list of original members will no doubt interest some of our readers.

"None but Germans, the descendants from Germans, or such as are connected by marriage to a family of pure German extraction, shall be eligible to become members of this Society, or be considered as entitled to any charitable assistance from its funds."

(1) Voir "Documents inédits sur le colonel de Longueuil," page 6, note 1.

(2) Voir "Documents inédits sur le Colonel de Longueuil," page 6, note 2.

(3) Voir "Documents inédits sur le Colonel de Longueuil," page 6, note 3.

CERTIFICATE

"We the undersigned attest that the applicant is eligible to become a member of the Montreal German Society, by birth or connection, and is moreover a person of good moral character."

"The Society shall celebrate the 1st August, being the anniversary of the day on which the first Hanoverian Prince ascended the British Throne, as its festival."

Through the kindness of this Society's present Secretary the list of original members contained in this early publication, has been compared with, corrected by and made to read as written in the first (1835) register.

The forming of this Society was first considered at a meeting held at Mr. G. Schmidt's on the 20th of February 1835.

The first general meeting was held at the Nelson Hotel on Tuesday the 21st of April 1835.

At the Anniversary festival, August 1st., 1836, the Society assembled at Rasco's Hotel to a dinner at which all the delicacies of the season were in ample store and served up with more than usual excellence. The rooms were decorated with the banners of the society. The white swan of Germany with its motto "EINIGKEIT" was placed to the left of the acting president Mr. Daniel Arnoldi, and to his right was the star of Brunswick bearing the motto of "In Gott vertranen." The Standards of Hanover and of the German Empire were stretched across the room on each side of the table. Transparencies of George I and of William IV, Wellington, &c., filled up the windows. The Kings were placed above the chair.

To the right of the president the Honorable George Moffat, Pres. of the St. George's Society and the Revd. John Bethune. To his left B. Holmes, Esq., Pres. and Sydney Bellingham, Esq., Vice Pres. of St. Patrick's Society. In front of the chair sat Adam Ferrier and John Boston Esqs., Vice Pres. of St. Andrews Society; T. A. Begly, Esq., of St. Patricks and John Molson, jr., and Henry Griffin, Esqs., of the St. Georges.

On this day the band of the 32nd regiment headed the procession.

No.	NAMES.	When joined.	By what right.	Place of birth.	Profession.	Religion.	REMARKS.
1.	Honorable Louis Gagy.	April 21st 1835	Descent	Canada	Sheriff	Protestant	President
2.	Daniel Arnoldi.....	do	do	do	M. D.	do	1st Vice-President
3.	Henry Meyer.....	do	Birth	Hanover	Ferrier	Died 19 July 1849	do
4.	John C. Gundlack.....	do	Descent	Canada	Gentleman	do	Minute Secretary
5.	Ernest Idler.....	do	Birth	Wurtemberg	Butcher	do	Treasurer
6.	John Phillip Seybold..	do	do	do	do	do	Steward
7.	John Bower.....	do	do	do	do	do	Committee of Manag.
8.	Christopher Williams.	do	do	do	do	Died 1849	Ordinary member
9.	J. George Schmidt.....	do	do	do	Immkeeper	Died 28 Dec. 1844	do
10.	J. George Albeck.....	do	do	do	do	Died 20 March 1841	do
11.	Frederick Neutz.....	do	do	do	do	do	Steward
12.	T. C. D. Arnoldi.....	do	do	do	Pawnbroker	Died 20 Jan'y. 1840	German Secretary
13.	J. Frederick Hetz.....	do	Descent	Canada	M. D.	Died 28 Jan'y. 1844	Physician & Cor. Sec.
14.	John Thal.....	do	Birth	Wurtemberg	Butcher	do	Steward
15.	Isaac Valentine.....	do	do	France	Servant	Died 27 June 1844	Ordinary member
16.	N. P. Kurczyn.....	do	Descent	Canada	Gentleman	Rom. Cath.	Steward
			Birth	Hamburg	Grocer	Hebrew	Comm. of Manag't

17.	Charles Mittelberger.....	April 21st 1815	Descent	Canada	Merchant	Protestant	Com. of Manag't
18.	A. Phillip Hart.....	do	do	do	Advocate	Hebrew	Ordinary member
19.	Isaac Aaron.....	do	do	England	Bailiff	do	do do
20.	George Koester.....	do	Birth	Maritz	Innkeeper	Protestant Died Nov. 1813	do do
21.	J. C. Brauneis.....	do	Descent	Canada	Musician	Rom. Cath.	Com. of Manag't
22.	Louis Haldimand.....	do	do	do	Merchant	do	Ordinary member
23.	Christopher E. Wurtele	do	do	do	do	Died 1848 Protestant	Com. of Manag't
24.	R. J. Schiller.....	do	do	do	Clerk	Rom. Cath.	Ordinary member
25.	J. Frederick Gabler.....	do	Birth	Wurtemberg	Butcher	Protestant	do do
26.	William Mittelberger..	do	Descent	Canada	Merchant	do	do do
27.	George Stanley.....	do	Marriage	do	Cryer	do	do do
28.	Joseph Nickless.....	do	do	England	Bookbinder	do	do do
29.	N. Gottlob Jtler.....	do	Birth	Wurtemberg	Butcher	do	do do
30.	Frederick Metzler.....	do	Descent	Canada	Tailor	Rom. Cath.	do do
31.	William Griffls.....	do	do	United States	Innkeeper	Protestant	do do
32.	Christian Beck.....	do	Birth	Wurtemberg	Butcher	do	do do
33.	David Mysenhoelder..	do	Descent	Canada	Jeweller	do	do do
34.	Gottlieb Reinhart.....	do	Birth	Wurtemberg	Butcher	do	do do
35.	Christian Fischer.....	do	do	do	do	do	do do

Copy from the Register of the German Society, established at Montreal, 1835.—Continued.

No.	NAMES.	When joined.	By what right.	Place of birth.	Profession.	Religion.	REMARKS.
36.	Peter Bohle.....	April 21st 1835	Descent	Canada	Jeweller	Rom. Cath.	Ordinary member
37.	G. David Reiniger.....	do	Birth	Wurtemberg	Butcher	Protestant	do do
38.	Jacob Steller.....	do	do	do	Hotelkeeper	do	do do
39.	Charles Perry.....	do	Marriage	United States	Tobaccoist	do	do do
40.	Henry Richner.....	do	Birth	Switzerland	Confectioner	Rom. Cath.	do do
41.	Abner Bagg.....	do	Marriage	Canada	Gentleman	Protestant	do do
42.	Joseph T. Gaudette.....	do	do	do	Clerk	Rom. Cath.	do do
43.	Joseph S. Kollmyer.....	do	Descent	do	Tailor	Protestant	do do
44.	J. S. White.....	do	Marriage	do	Grocer	do	do do
45.	Leon Theodore.....	do	Descent	France	do	Hebrew	do do
46.	G. D. Araldi.....	do	do	Canada	N. P.	Protestant	do do
47.	Benjamin Delisle.....	do	Marriage	do	High Const.	Rom. Cath.	do do
48.	Louis Privat.....	do	Birth	Alsace	Hotelkeeper	Protestant	do do
49.	N. C. Radiger.....	do	Descent	Canada	Advocate	do	Steward
50.	S. Bleistein.....	do	Birth	Hessen	Butcher	Rom. Cath.	Ordinary member
51.	Henry Dyef.....	do	Marriage	England	Gentleman	Protestant	do do

	Christian Wurtele.....	April 21st 1835	Descent	Canada	Merchant	Protestant	Ordinary member
52.	Christian Wurtele.....	April 21st 1835	Birth	Canada	Merchant	Protestant	Ordinary member
53.	Paul Kauntz.....	do	do	Switzerland	Hotelkeeper	do	Com. of Managt
54.	John Kauntz.....	do	do	do	do	do	Ordinary member
55.	Peter Depensier.....	do	Descent	Canada	Painter	Rom. Cath.	do do
56.	C. F. Schiller.....	do	do	do	Clerk	do	do do
57.	Rerd. John Bethune.....	do	do	do	Minister	Protestant	Chaplain
58.	E. David.....	July 25th 1835	do	do	Advocate	Hebrew	Ordinary member
59.	A. Furniss.....	do	do	do	Gentleman	Protestant	do do
60.	J. R. Bronsdon.....	do	do	United States	Joiner	do	do do
61.	C. O. Ernatinger.....	do	do	Canada	Gentleman	do	do do
62.	William Bingham.....	do	do	England	do	Rom. Cath.	do do
63.	John Radiger.....	do	do	Canada	Clerk	Protestant	do do
64.	George Rhynas.....	do	do	Scotland	Merchant	do	do do
65.	George Platt.....	do	do	Canada	Advocate	do	do do
66.	P. J. Beaudry..	do	Marriage	do	Clerk	Rom. Cath.	do do
67.	John P. Ashton...	do	do	England	Hatter	Protestant	do do
68.	Thomas Day.....	do	do	do	Butcher	do	do do
69.	Louis Mignault.....	do	do	Canada	Merchant	Rom. Cath.	do do
70.	George Beyer.....	do	Birth	Alsace	Confectioner	do	do do

Copy from the Register of the German Society, established at Montreal, 1835.—Continued.

No.	NAMES.	When joined.	By what right.	Place of birth.	Profession.	Religion.	REMARKS.
71.	Jacob Wurtele.....	July 25th 1835	Descent	Canada	Merchant	Protestant	Ordinary member
72.	Moses Hays.....	do	do	do	Gentleman	Hebrew	do do
73.	W. Lest Fensterwald.	do	do	do	Merchant	Rom. Cath.	do do
74.	Joseph Bourdon.....	do	Marriage	do	Clerk	do	do do
75.	Captain Demay.....	Aug. 10th 1835	Birth	Switzerland	Gentleman	do	do do
76.	J. J. Vanbenthussen....	Oct. 6th 1835	Descent	United States	Tobacco-merch.	Protestant	do do
77.	William Wurtele.....	Feb'y 2nd 1836	do	Canada	Merchant	do	do do
78.	Ernest Cohnle.....	March 1st 1836	Birth	Wurtemberg	Innkeeper	do	do do
79.	Moses Moser.....	do	Descent	England	Merchant	Hebrew	do do
80.	Robert Gillespie.....	do	Marriage	do	do	Protestant	do do
81.	Doctor Johnston.....	do	do	do	M. D.	do	do do

**PROCEEDINGS OF THE NUMISMATIC AND
ANTIQUARIAN SOCIETY.**



HE weekly meetings have been held regularly, the attendance of members has been good, and the interest in the work of the Society well sustained.

At the meeting held April 19th :—

Mr. R. W. McLachlan was appointed as delegate to represent the Society at the meeting of the Royal Society of Canada to be held at Ottawa on May 31st.

Mr. McLachlan presented a pamphlet entitled "*Coins struck in Canada previous 1840*," which he wrote for the Congrès International de Numismatique, at which meeting it was read, and published at Brussels.

Mr. Lighthall presented a copy of the Proceedings of the Nova Scotian Institute of Sciences, Halifax, Session 1890-91.

The President, Hon. Judge Baby, exhibited some interesting objects, the property of Mr. Hatcher of Lafayette, Indiana, they were "MONTREAL, C. P.," and the inscriptions were very plain and well preserved. The following is a list of the articles shown :—

One pair of wrist bracelets, an arm bracelet, an amulet, a Greek cross and concave disc, with an English crown engraved.

Mr. J. A. U. Beaudry exhibited an old copper thumb-latch found in a house on Berri street. The inscriptions on it are in French.

The Secretary, Mr. F. Langelier, exhibited sketches of objects found by Private J. J. Tanner of St. Johns. They were mostly found on the shore, in front of the barracks, and consist for the most important part, of about 100 military buttons, and articles in use by soldiers, such as jack-knives, &c.

Mr. J. Prume reported that two or three years ago an old cannon was found in the river between St. Rose and St. Eustache, and undertook further enquiry about it.

The following gentlemen were elected as ordinary members of the Society :—

A. C. Decary, Messrs. G. Cyrus Adams, L. A. Dumouchel, C. Branehaud, A. Geoffrion and L. J. Forget.

M. Rameau de St-Père was elected an honorary member, and le baron René de Dumats as corresponding member.

It was proposed by Mr. W. D. Lighthall, seconded by Mr. J. S. Shearer, and carried :--

That with a view of commemorating the 250th anniversary of Montreal on May 18th, the City Council be respectfully requested to sanction the altering of the name of the present Custom House Square to "*La Place Royale*," which name was given to that locality by Champlain in 1611.

Messrs. Lighthall, Shearer and Sicotte were appointed as a committee to attend to it.

Mr. McLachlan read an interesting review of Mr. Zay's book "*Histoire monétaire des Colonies Françaises d'après les documents officiels, Paris 1892*," and also a paper on "*Canadian Coins and Medals bearing the names of Numismatists*, with a list of the names, and dates of issue of the several medals, &c.

The thanks of the members were tendered to Mr. McLachlan for the two papers.

The monthly meeting May 17th was held at the rooms of the Natural History Society.

After routine business, Mr. J. H. Mathews exhibited a Chateaugay Medal in its original box, belonging to, and bearing the inscription "*J. B. Lavolette*."

Mr. A. C. Decary exhibited several interesting documents, viz :--

An old French passport, a marriage contract dated September 23rd 1654, Certificate of baptism August 7th 1655 :-- "*Extrait de baptême de Paul Decary fils de Jean Decary et Michelle Arthur. Baptisé le 7 aout 1655. Parrain, Paul de Chomedey, Sieur de Mai-sonneuve, Marianne Jeanne Mance.*"

Messrs. J. H. Matthews and M. de Beaujeu were named as a Committee to arrange with the City Engineer as to the inscription to be attached to the cannon from St. Johns. (see *ante* pp. 72-73.)

An invitation from the Natural History Society to the members of the Numismatic and Antiquarian Society to attend their excursion to the "Rouge" on June 4th, was read and accepted with thanks.

It was agreed that the field day of the Society should be held at St. Johns P. Q., on Saturday, June 18th.

A special meeting was held on June 14th.

After routine, Mr. de Beaujeu exhibited several interesting letters from members of the de Beaujeu family, bearing date from 1765 to 1817.

A letter from Mr. S. C. Stevenson was read, inviting the Society to take charge of the Historical Exhibition, at the forthcoming Provincial Exhibition, and after discussion it was resolved to accept the offer, provided the Exhibition Company place the sum of \$500 to the credit of the Society.

It was resolved that a cordial invitation be extended to the members of the Natural History Society to take part in the field day of this Society.

A conversation took place as to the spelling of the name "Chomedey" ("*Chomedey*") and Mr. Roy was asked to make some search into the question and report at a future meeting.

Messrs. Chas. Morris of Chicago, Hector Garneau and Patrick Buchanan, were elected ordinary members of the Society.

The Treasurer reported that Mr. W. L. Bastian had placed in his hands \$20 to qualify himself as a life member of the Society.

Mr. McLachlan made a verbal report of his delegation to Ottawa to represent the Society at the meeting of the Royal Society.

Mr. McLachlan made a verbal review of the last supplement to "Canadian Coins" by Le Breton, pointing out that several of the pieces represented were not *coins* but *jetons* struck for the purposes of advertisement.

The following letter was read from Mr. Lyman H. Low of New York :—

" My attention has recently been called to the April number of " the CANADIAN ANTIQUARIAN, containing a paper read before your " Society, (April 21st 1891) by Mr. R. W. McLachlan on some " *Frauds in Canadian Coins*, in which, among other things, he alludes to the pattern Bout de l'Isle Tokens, offered by a coin dealer in " New-York.

" From the familiarity of M. McLachlan with the subject, his " opinion is entitled of some weight, and the publication of his " paper without comment, might imply endorsement of all the statements contained in it.

“ Being the ‘ coin-dealer ’ referred to, I have the liberty of challenging Mr. McLachlan’s theory, regarding these particular tokens.

“ I assert that they are really what they are represented to be, rejected patterns, similar to those found in all countries at various periods, and even many prior to this century.

“ As I have had some experience in these matters, and have had the great advantage over Mr. McLennan of a personal inspection of these coins, I suggest that my assurance is entitled to some weight.

“ But if desired I am prepared to submit them to your Society for examination.—Yours truly, LYMAN H. LOW.”

It was resolved to accept Mr. Low’s offer to send the coins here with proofs of their genuineness, for the next meeting of the Society.

The meetings of the Society were adjourned until September.

FIELD DAY.



ON Saturday June 18th the Numismatic and Antiquarian Society held its first field day choosing for the scene of its investigations St. Johns and Isle-aux-Noix, places memorable in the history of our province. At St. Johns the party was received by Count d’Orsonnens, the Commandant who showed his fine numismatic collection and some rare old armorial painted glass of the 14th, 15th and 16th centuries. Also a few historic swords and armour. The ruins of the old fort where then visited. It is memorable in that garrisoned by a hasty muster of old French noblesse, it held out for forty-five days against Montgomery’s advance against Quebec, which delay of the invaders undoubtedly saved that city. The old French fort was burnt down in 1760, but this one was erected from the same materials on the same foundation. The vaulted basement and the northern wall are still in a fair state of preservation but our rigorous winters are making such quick work that in a few years it will be nothing more than a heap of stones. It is surrounded by a moat, earth-works and the remains of a double row of palisades. The vaults were used as a powder magazine during the war of 1812.

An old French cannon recently found in the bed of the river where it had lain for over a hundred years was next-examined. It had evidently been thrown overboard from some war vessel, to prevent its capture by the enemy, as one trunnion had been broken off and hammered into its mouth. They evidently did not understand spiking their guns in these days. In the river were seen the timbers of the sloop *Royal George* sunk by the Americans in 1775.

The party then proceeded up the river in the steam yacht *Adonis*. On the way up the conversation turned on the stirring scenes enacted on the verdure clad banks of the Richelieu, every point and turn in which is historic ground and bands of dusky warriors or battallions of soldiers continued to traverse to and fro in revengeful raids or designs of continental conquest. It was the main high way of pursued by invading Algonkin and French, Iroquois and English in that hundred years of struggle.

On the arrival of the party at Ile-aux-Noix the French and English cemeteries were visited, but few if any of the early head stones are visible. Outside the four walls of a stone building and a few mounds represent all that remains the marine quarters and the chapel. Through the lone grass are still visible traces of the commandant's garden while the main road, up and down the island is marked out by old nuts. There on market days during war times the farmers from the country thronged to sell their produce to the ready purchasers at enhanced prices in the crowded garrison.

The entrance to Fort Lenox is over a bridge, originally a draw, and through an archway under the earthworks. This archway was barred by three gates six inch thick. Inside the earthworks are six massive cut stone buildings. The main one with quarters for two hundred men has the first floor vaulted. And the walls facing the outside over seven feet thick. Under the embankment are vaults which were used for cooking, washing and other purposes. Although these buildings seem to have been built for all time, they are falling into decay. And if the wood work is not soon renewed they will let no distant date become ruins. The earth works about twenty feet high are still in good repair around which extends the broad deep moat filled with slimy water which bared all egress to deserters or ingress to beseigers. Separated by the moat is a battery above to which entrance was effected by a draw bridge which has long hence disap-

peared. These now silent and tenantless remains testify of the terrible earnestness of that early struggle of races on this continent now for ever let us hope passed away.

On the return voyage a vote proposed by Mr. Beaudry, seconded by Mr. DeBeaujeu, thanked Messrs, J. B. Tressider, George Farrer, W. White and F. Bonacina for so kindly placing their yacht at the disposal of the society and for their entertainment during the voyage.

REVIEW.

Histoire monétaire des Colonies Françaises d'après les documents officiels, by E. ZAY, Paris 1892.



OF late a great revival of colonial enterprise has been inaugurated among European nations; for some of these which had never heretofore undertaken such projects, seeing this overflow population going to build up the colonies of rival nations, are now attempting to control this flow towards projects and possessions of their own. Colonial affairs are therefore at the present time commanding greater attention than at any former period. People are beginning to enquire about the history, climate and productions of the colonies with an earnestness that brings into clearer light the indifference and neglect with which such affairs had hitherto been treated. And in this revival the question of the coins used in the colonies has if anything taken the lead, stimulated, no doubt, by the rise of numismatic study in the colonies themselves. There are now in Europe, many collectors of Colonial coins—so many that a literature bearing on the subject has been called forth. Of this literature two leading works by well known numismatists have appeared describing the coins of the two nations which have continued to lead in colonizing enterprises from the beginning. One, *Atkin's Coins of the British Possessions and Colonies*, has already been reviewed at page 30 of this volume.

The other, the title of whose book heads this article, has made the coins of the French colonies his theme and has done this in a more elaborate and much more satisfactory manner. Mr. Zay has so thoroughly handled his subject that little is left to be said, by any that may come after him, either in regard to the history or description of the coins.

He opens his work with "Précis historique" giving a rapid sketch of the different colonies with their history, and then in the first of the two parts into which his book is divided, describes the colonial coins struck in France. These coinages struck for each of the different colonies are taken up separately with, whenever possible, copies of all letters and documents bearing on the subject. The amount of research necessary in hunting through the archives of the Department of Marine for the different edicts and correspondence shows how well fitted Mr. Zay was for the task he has undertaken. The second part takes up the coins and other forms of money struck or made in the colonies themselves. Many of the documents he quotes are unpublished and throw a flood of light on dark points of colonial history. Each coin described is accompanied by an accurately drawn cut as well as by a full explanation of its design and the story of its issue.

The coins relating to Canada are first the *Gloriam regni* series consisting of the fifteen and five *sol* pieces in silver with the "double de l'Amérique" in copper. The latter, he shows, was never issued for circulation only two specimens are known belonging to well known collectors of colonial coins. The different edicts under which these coins were authorized are quoted. Another edict is cited dated at Paris December 1716, which ordered copper pieces of XII and VI *deniers* to be struck at the mint at Perpignan for the American Colonies. He gives cuts of the two coins of this description with the letter "Q" the mark of the Perpignan mint but nothing was known of such edict of the coins until thus published by Mr. Zay. It appears from a later edict that the coinage was stopped on account of the supply of bad or unworkable copper at the mint in question. The only specimens known of these two rare coins are in the collection of a wealthy Parisian collector. The coinage of 1721-22 is also described and from the edicts quoted the bulk of it seems to have been sent to Canada. The edict according to letters quoted had to

be authorized by *le Conseil Supérieur* at Quebec. In this coinage four mints were to have taken part Rouen, La Rochelle, Bordeaux and Nantes. But we have only coins from La Rochelle and Rouen the other two not having participated in the work. In the edict four denominations are given $4\frac{1}{2}$, 9, 18 and 24 deniers but only one, the 9 deniers, appears to have been issued. A later documents mentions these four coins reducing them for circulation for Louisiana, by one third of their value. He also, from another edict quoted, shows that coinage of the *double* or 24 *deniers* of billon with the double "Ls" in scrip crossed ordinary French coins, of 1838 circulated freely Canada.

The jetons issued during the years 1751 to 1758 are also illustrated and described but he does not go into an elaborate account of the different obverses to be found on them.

He begins the second part with a long description of the card money giving illustrations of such specimens as are to be found in the archives of the Department of Marine and other collections. Over fifty pages are devoted to this subject in which many documents, relating to this money, are given in full; much of which helps to elucidate this early paper's circulation of Canada. In this an account is given of the unsatisfactory condition of the trade and commerce of the colony on account of the want of change. From this work are found that the issue of card money was extended to Louisiana showing that notwithstanding the great distance between the two, these Colonies were intimately connected. On page 134 in a foot note he gives 1749 as the date of the first introduction of printing into Canada notwithstanding that many historians give the advent of Franklin in 1777 with the revolutionary army as the earliest date. Others hold that printed programmes of entertainments given at the Jesuits schools in Montreal and Quebec some years before 1749 are in existence showing still earlier Canadian printing; for it could not have been possible to have had these printed in France on account of slowness and rarity of mail facilities.

The whole of these pages are of great interest not only to Canadian and Colonial Numismatists but to the careful student of our history seing it is something more than a mere book on coins.

R. W. McLACHLAN.

D'AMOURS.

I

La famille d'Amours, dont une fille avait épousé Louis Théandre Chartier de Lotbinière en 1641, s'établit en Canada peu d'années après cette date et depuis s'y est toujours maintenue.

Ses titres de noblesse, enregistrés au Conseil Supérieur de Québec, au mois d'octobre 1725, la font remonter à plusieurs siècles d'une manière certaine. On ne lira pas ce document sans y prendre intérêt.

II

Vu au conseil du roi les arrêts en icelui les 22 mars et 14 octobre 1666, lettres patentes expédiées aux sieurs conseillers généraux du conseil députés pour la recherche des usurpateurs des titres de noblesse et de la qualité d'écuyer et au sieur Foucault, procureur-général en la Commission, les 14 mars et 22 sept., et 14 oct. au dit an ; autres lettres patentes et arrêts donnés pour l'exécution des déclarations des 8 février 1661, 22 juin et autres précédentes, les exploits de commandement faits les 6 avril et 17 juillet, à la requête du dit procureur-général, poursuite et diligence, Maître Jean Jean proc. fondé de procuration des commis préposés pour Sa Majesté pour l'exécution des arrêts, demandeur, d'une part ;—

Et Gabriel d'Amours, conseiller et aumônier de Sa Majesté, demeurant rue des Carrés ; Pierre d'Amours, capitaine d'une compagnie dans le régiment de Poitou, demeurant susdite rue ; autre Gabriel d'Amours, capitaine de cavalerie, demeurant aussi même rue des Carrés ; et Augustin d'Amours, capitaine d'infanterie demeurant pareillement en la dite rue des Carrés, d'apporter ou envoyer dans huitaine au greffe de la commission les titres ou pièces en vertu desquels ils prennent la qualité d'Escuyer, avec leurs faits de généalogie, noms, surnoms, qualités, demeures et le blason de leurs armes, pour être employés dans le catalogue des nobles de cette ville de Paris, et à faute de satisfaire au dit commandement, ou quelques titres ne se

trouvant pas suffisants, eux voir condamnés comme usurpateurs des dites qualités, en l'amende et autres peines portées par les déclarations et arrêts rendus pour raison donnée (?). Les inventaires de production des dits défendeurs, par lesquels ils auraient soutenu être d'extraction noble et comme tels devoir être inscrits dans le catalogue des nobles de cette ville de Paris pour être descendus de François D'Amours, escuyer, seigneur de Sérin, qui eût pour femme Gillette Hennequin, desquels seraient issus : Gabriel D'Amours premier du nom, escuyer, lequel épousa Delle Marguerite de Bideau, qui eurent pour fils Pierre D'Amours, escuyer, duquel et de Jeanne Le Prevost seraient descendus Gabriel et Louis D'Amours, escuyers, lequel Gabriel 2^e épousa Marguerite Hodie, desquels sont issus autre Gabriel 3^e du nom, qui épousa Delle Anne Daniau de St. Gilles, lesquels auraient eu pour fils, encore autre Gabriel 4^e et Augustin d'Amours, escuyer, défendeur ; et du dit Louis d'Amours et de la Delle Marie Regnault, sa femme, seraient issus Gabriel 5^e du nom, et Pierre d'Amours, frères et aussi défendeurs ; et pour le justifier, ils auraient rapporté sur le degré de François d'Amours, bis-aïeul, trois pièces :

La première — sont des lettres de provisions de Sa Majesté, en parchemin, expédiées en faveur du dit François d'Amours, Escuyer, de la charge de conseiller et maître d'hôtel de sa dite Majesté du 5 juillet 1489, au replis desquelles est l'acte de prestation de serment en latin, du 9 du dit mois de juillet ensuivant.

La deuxième est un contrat d'acquisition en parchemin, passé devant Demont et son compagnon, notaires au Chatelet de Paris, du 24 août 1493, fait au profit de noble homme François d'Amours, Escuyer, maître d'hôtel de Sa Majesté, des terres et héritages y contenus.

Et la troisième est une copie collationnée, en papier, du contrat de mariage passé devant Perault et son compagnon, aussi notaires au dit Chatelet, entre icelui François d'Amours, Escuyer, Conseiller et maître d'hôtel de la dite Majesté, d'une part, et Delle Gillette Hennequin, d'autre, du 10 août 1496.

Sur le degré de Gabriel d'Amours, bisaïeul, rapporte quatre pièces :—

La première est un contrat de partage, en parchemin, passé

devant Louvencours et Sarragui, notaires au Châtelet, le 13 mai 1553, entre Gabriel D'Amours, Escuyer, d'une part, et Jean du Biron, chevalier, seigneur de la Gastellinière, fondé de procuration de Melle Anne D'Amours, sa femme, enfant du dit défunt François D'Amours, vivant, escuyer, seigneur de Sérin et de défunte Gilette Hennequin, sa femme, leur père et mère, des biens et effets de la succession du dit défunt D'Amours.

La seconde est un acte, en parchemin, passé devant les mêmes notaires le dit jour et an de la déclaration faite par Arthur de Gidaine, Escuyer, sieur Duportavice, se faisant et partout fort de la dite Gilette Hennequin sa femme, auparavant veuve du dit François D'Amours, vivant, Escuyer, au profit de Gabriel et Anne D'Amours.

La troisième est un autre contrat de mariage, en parchemin, passé devant Montigné & Maheu, notaires, le 14 juin 1531, entre le dit Gabriel D'Amours, seigneur de Servines en Anjou, d'une part, et Delle Marguerite de Bidau, fille de et héritière de maître Claude Bidau, vivant, secrétaire de Sa Majesté, et Melle Catherine sa femme, d'autre part.

La quatrième sont d'autres lettres de provisions de Sa dite Majesté, en parchemin, du 25 août 1703 expédiées en faveur d'icelui Gabriel D'Amours de conseil honoraire au Grand Conseil.

La cinquième est une requête présentée par le dit Gabriel d'Amours au dit Grand Conseil aux fins qu'il lui fût permis de résigner son office en faveur de Pierre d'Amours son fils, au bas de laquelle sont les conclusions du procureur-général en icelui grand conseil.

Sur le degré de Pierre d'Amours, aïeul, rapporté sept pièces attachées ensembles :

La première est un contrat de mariage, en parchemin, passé devant Brigeron et le dit Maheu, notaires, le 13 juin 1561, entre maître Pierre d'Amours, lors, avocat en la cour du Parlement, fils aîné de messire Gabriel d'Amours et de la dite Delle Marguerite de Bidau, sa femme, ses père et mère, d'une part, et Delle Jeanne Le Prevost fille de maître Jean Le Prevost conseiller au dit parlement et de Delle Anne Le Clerc, aussi ses père et mère d'autre part.

La deuxième est une procuration en parchemin passée devant Tures (?) notaire le 24 juillet 1563, par le dit Gabriel D'Amours,

sieur de Sérin, aux fins de résignation de son dit office de conseiller au Grand Conseil, en faveur du dit Pierre d'Amours, son fils.

La troisième sont des lettres de provisions obtenues de Sa dite Majesté expédiées le 26 aout au dit an 1563, au profit d'icelui Pierre d'Amours, d'icelle charge de conseiller au Grand Conseil, au replis desquelles est l'acte de prestation de serment et réception en icelui, du 7 mai 1564.

La quatrième sont d'autres lettres de provisions pareillement expédiées en faveur du dit Pierre d'Amours de l'office de conseiller en icelui parlement que naguère et alors exerçait le dit maître Jean Prevost de Malassire, de l'année 1568, au replis desquelles est aussi la prestation de serment par lui faite, et réception en icelui du 7 septembre au dit an 1568.

La cinquième est un brevet en parchemin, signé "Henri" du 1^{er} avril 1594, expédié aussi en faveur du dit Pierre d'Amours, conseiller au parlement, de la charge de conseiller d'Etat, au bas duquel est l'acte de réception en icelui, du 2 des dits mois et an.

La sixième sont deux patentes de Sa dite Majesté portant commission du 24 avril 1594 expédiées en faveur d'icelui maître Pierre D'Amours, pour exercer la surintendance de la justice et police en la ville de Troyes, signées "Henri," et plus bas "Potvie" (?).

La septième et dernière est un acte, en papier, du partage fait entre Pierre d'Amours, chevalier, seigneur du dit lieu de Sérin, conseiller de Sa dite Majesté en ses conseils d'Etat et Privé, d'une part ; François d'Amours, escuyer, sieur de la Galaizière et consort des biens et effets demeurés après le décès de défunt Gabriel d'Amours, vivant escuyer, seigneur de Sérin et de Delle Marguerite de Bideau, leur père et mère, du 7 septembre 1600.

Sur le degré du dit Louis, père des dits Gabriel 5e et Pierre 2e du nom, rapportent deux pièces :—

La première est un contrat de mariage en parchemin, passé par devant Gerault et Lenoir, notaires, le 18 avril 1602, entre noble homme messire Louis d'Amours, avocat en parlement, fils de défunt Pierre d'Amours, vivant chevalier sieur de Sérin, conseiller de Sa Majesté en tous ses Conseils d'Etat et Privés, et de Jeanne Le Prevost sa femme, ses père et mère, d'une part ; et Delle Marie Regnaut, fille de maître (?) messire Robert Regnaut, conseiller en la cour des

aïdes de Paris et de Delle Marguerite Bouchau, sa femme, aussi ses père et mère, d'autre part.

La deuxième est encore un contrat de partage, en parchemin, passé devant Herbin & Goullet, notaires, le 28 septembre 1617, entre messire Gabriel d'Amours, conseiller au dit parlement, d'une part ; et messire Louis d'Amours, aussi conseiller au Chatelet, frères, enfants et héritiers de défunt messire Pierre d'Amours, vivant chevalier, seigneur du dit Sérin, conseiller d'Etat et Privé en tous ses conseils, et de dame Jeanne Le Prevost, sa femme, leur père et mère, des biens demeurés après leur décès.

Sur les degrés du dit Gabriel 5e et Pierre 2e, défendeurs, rapportent deux pièces :—

La première est un contrat de partage passé devant de Montheraut et Guyon, notaires au dit Chatelet, le 19 décembre 1631, entre messire Gabriel d'Amours, conseiller au parlement, d'une part ; et messire Louis d'Amours, conseiller au Chatelet *ès* noms et concorde, d'autre part — légataires d'Elizabeth d'Amours, veuve de messire Michel de Lauzon.

La deuxième est une expédition, en papier, d'un contrat de partage passé devant Gaudion et de Monthenaut, notaires au dit Chatelet, du 9 janvier 1664, entre le dit Gabriel d'Amours, aumônier de Sa Majesté, tant pour lui que se faisant fort de Pierre d'Amours, chevalier, maréchal des camps et armées de Sa dite Majesté, de lui fondé de procuration, d'une part ; et maître Charles Dusour, conseiller au dit Chatelet, tant en son nom que comme tuteur de Delle Anne Gabriel Dufour, fille de lui et de défunte Delle Renée d'Amours, sa femme et consort de tout ce qui leur était échu de la succession de feu dame Marie Regnaut, leur mère, au jour de son décès veuve du dit maître Louis d'Amours, vivant escuyer conseiller en icelui Chatelet.

Productions des dits Gabriel et Augustin d'Amours, écuyers, aussi défendeurs, contenant deux pièces :

La première est le contrat de mariage en parchemin passé devant Le Normand et Despriés, notaires au dit Chatelet, le 4 novembre 1575, entre maître Gabriel d'Amours 2e du nom, conseiller en la dite cour de Parlement, fils de défunt messire Pierre d'Amours, seigneur de Sérin, conseiller de Sa Majesté en ses conseils d'Etat et

Privés et de Delle Jeanne Le Prevost, ses père et mère, d'une part et Delle Marguerite Hodie, fille de maître François Hodie, correcteur en la chambre des comptes, et de Delle Marguerite Jouselin, aussi ses père et mère, d'autre part.

La deuxième est une expédition en papier d'un contrat passé devant Monthemont et Guyon, aussi notaires au dit Chatelet, le 10 mars 1631, fait entre messire Gabriel d'Amours, conseiller au parlement et grand-chambre d'icelui, et de dame Marguerite de Hodie que, d'une part, et demoiselle Anne Daniau, fille de défunt messire Josiah Daniau, conseiller de Sa Majesté en ses Conseils d'Etat et Privé et de Delle Anne de Maupeou, lors sa veuve, ses père et mère, d'autre part.

Le troisième est un extrait tiré sur la grosse de l'inventaire fait après le décès du dit défunt messire Gabriel d'Amours, leur père, à la requête de la dite dame Anne d'Amours, lors sa venue, passé devant Lebert et Guyon, notaires, le 3 mars 1611, tant pour la conservation de ses droits que pour ceux de Gabriel et Augustin d'Amours, écuyers, enfants du dit défunt Gabriel d'Amours, vivant conseiller au parlement, et d'elle.

Addition de production des dits Gabriel et Augustin d'Amours, défendeurs, contenant une seule pièce, qui sont des lettres de provisions expédiées en faveur de Gabriel d'Amours, leur père, du 13 février 1630, de l'office de conseiller au parlement après la résignation qui lui en avait été faite par Gabriel 2e du nom, son père, deux actes signifiés à iceux défendeurs, les 26 avril et 4 septembre derniers, à la requête du dit demandeur, par lesquels on a pris la communication de leurs dites productions, ils s'en seraient rapportés aux dits sieurs commissaires d'ordonner les conclusions du dit procureur-général.

Oui le rapport du sieur Pomereu, commissaire, au député qui en a communiqué aux dits sieurs commissaires-généraux, et tout considéré, le Roi, en son Conseil, faisant droit sur l'insistance, a maintenu et gardé, maintient et garde, les dits Gabriel, Pierre, autre Gabriel et Augustin d'Amours, leurs enfants, successeurs et postérité, nés et à naître en légitime mariage, et la qualité de nobles et écuyers, et a ordonné et ordonne qu'ils jouiront des privilèges, honneurs et exemptions, dont jouissent les dits gentilshommes de ce royaume, faisant Sa Majesté à toutes personnes de les y troubler, tant et si longuement

qu'ils vivront noblement et ne feront acte de dérogeance, et que pour cet effet; les dits Gabriel, Pierre, autre Gabriel et Augustin d'Amours seront inscrits dans le catalogue des gentilshommes, qui sera arrêté au Conseil, et envoyé dans les bailliages et élections du dit royaume, en conséquence l'arrêt du dit Conseil du 22 mars 1666, sans depense.

Fait au Conseil d'Etat du roi tenu à Paris le 10 déc. 1668, collationnée, signé "Lefebvre" et ensuite est écrit "collationné et vidué la présente expédition sur la grosse originale en parchemin, représentée par messire Joseph d'Amours, écuyer sieur de Fréneuse, demeurant en cette ville de la Rochelle, par nous Conseiller du roi, notaires et gardes-scel de Sa Majesté en la ville et gouverneur de la Rochelle, y demeurant, et à l'instant le tout restitué au dit Sr de Fréneuse, par nous, notaires, en la présente expédition contenant neuf feuillets, non compris le présent de nous paraphé — fait et passé à la Rochelle, étude de Garizeau, fils, avant midi, le 5 juin 1725, signé "D'Amours de Fréneuse," "Brochard et Garizeau."

III.

Si l'on me demande où j'ai trouvé la pièce en question, je ne puis répondre. Elle est copiée de mon écriture, sans indication de source, et paraît remonter à plusieurs années. Telle je la retrouve, telle je la confie aux presses. En tout cas, elle est pour moi une copie d'un parchemin que j'ai considéré comme authentique, et non pas un texte emprunté à un livre : certaines corrections me disent que j'ai travaillé sur une ancienne pièce, difficile à lire. Par inadvertance, je n'ai pas fait de note indiquant ce que j'avais sous les yeux, comme la date et le lieu d'enregistrement, le nom du greffier, &c.

BENJAMIN SULTE.

THE MEDALS, JETONS, AND TOKENS ILLUSTRATIVE OF SANITATION.

By DR. HORATIO R. STORER, R. I., Member of American Public Health Association, etc.

a. England.

Birmingham Institution for the Blind. 1852. In my collection.

Midland Institution, Nottingham. In my collection.

Royal London Ophthalmic Hospital. 1804. In the Lee Collection.

b. Austria.

Prague Institute for the Blind.

c. Russia.

8. Hospitals for the Insane.

a. England.

Bethlem Hospital, London. Penny token (Kempson). Neumann, No. 23,418.

St. Luke's Hospital, London. Penny token (Kempson). *Ibid.*, No. 23,430.

Infirmary and Lunatic Hospital, Manchester. In my collection.

b. Scotland.

Montrose Lunatic Hospital. 1799. *Ibid.*, No. 24,747. In the Lee Collection and my own.

C. IRELAND.

Seal. Richmond Lunatic Asylum. Frazer, *loc. cit.*, VII., p. 458.

d. Holland.

"400-jarig bestaan van het Krankzinnigen gesticht" (4th Centennial of the foundation of the asylum for the insane). Utrecht. 1861. Bronze. Beijer Cat., Utrecht, 18 Oct., 1886, No. 284.

e. Italy.

Lunatic Hospital, Florence. In my collection.

Do. Do., Turin.

Rebuilding of Do., Rome. 1866. In the Fisher Collection.

9. Hospitals for Deaf Mutes.

a. The United States.

American Asylum for the Deaf and Dumb. Roll of Honor. Shield shaped, with pin. 18. Woodward sixty-ninth Cat., No. 1925.

b. Holland.

Asylum at Groningen. 1840. In honor of Henri Daniel Guyot
In my collection.

c. France

The second of the two medals of the Abbé C. M. de L'Épée.
1805. Kluyskens, II., p. 144. In my collection.

10. Hospital for the Crippled.

a. Spain.

Carolus Hispan. Et Ferdinandus, etc. 1272. Bronze. 34.
In the Fisher Collection.

General hospitals.

A. THE UNITED STATES.

a. Brooklyn, N. Y.

Seal. Long Island College Hospital.

Obverse. Diademed female, erect, holding shield over a kneeling woman, with infant. Inscription and legend : Long Island College Hospital. | † Scientia Inopum Amicat

There are two medals conferred by the Medical College connected with this hospital, which will be elsewhere described.

Seal. Methodist Episcopal Hospital.

Obverse. The Good Samaritan. Legend : Trusting in God, Working Relief. Inscription : Methodist Episcopal Hospital | + Brocklyn, N. Y. +

LE HÉROS DE LA MONONGAHÉLA

ÉTUDE HISTORIQUE PAR M. DE BEAUJEU

suite

Les frontières des Américains qui cherchaient à s'étendre à mesure que la population s'accroissait, avaient été dévastées, leurs forts pris, démantelés ou rasés par des bandes canadiennes ayant à leur tête des chefs tels que de Léry, La Corne de St-Luc et Rigaud de Vaudreuil ; et ces faits d'armes, presque incroyables d'audace, avaient tellement semé la terreur et l'épouvante, parmi les colons Anglais, qu'à la simple nouvelle de leur approche ils abandonnaient tout pour se réfugier au loin dans l'intérieur du pays avec leurs familles et tout ce qu'ils pouvaient sauver de plus précieux, dans leur fuite précipitée.

Cependant la seconde paix d'Aix-la-Chapelle signée en 1748, par laquelle la France rendit toutes ses conquêtes, l'un des plus déplorables traités que la diplomatie française ait jamais acceptés vint suspendre ses courses victorieuses à travers le pays ennemi.

Mais cette paix ne devait pas durer longtemps.

Lord Albormnale, l'ambassadeur Anglais à Paris, ne tarda pas à se plaindre amèrement des empiétements des Français en Acadie et ailleurs. Ceci sans doute n'était qu'un prétexte pour rompre la paix ; toutefois une commission n'en fut pas moins nommée pour fixer la mission. Elle siégeait et discutait. Un édit Royal, émanant de la Cour d'Angleterre, concéda à une compagnie de marchands Anglais une grande partie de la vallée de l'Ohio qui était précisément un des points en litige.

Les Français comprirent de suite que l'octroi de cette concession avait pour but unique de leur enlever le commerce si productif de l'Ouest et de couper leur ligne de communication entre le Canada et la Louisiane ; aussi se hâtèrent-ils, par une sage prévoyance, de relier au moyen de quelques forts cet immense territoire qui s'étend depuis l'isthme étroit de l'Acadie, jusqu'au golfe du Mexique en passant par les grands Lacs.

Ces préparatifs de légitime défense firent pousser les hauts cris à la Compagnie des Marchands concessionnaires qui se plainquirent au gouverneur général. Tandis que ce dernier dépêchait en toute hâte Washington à M. Le Gardeur de St. Pierre, commandant les pays de

l'Ouest, pour Sa Majesté Très Chrétienne, afin de l'engager à suspendre ces travaux de fortifications ; des coureurs des bois tant français que sauvages, tombèrent à l'improviste sur les marchands anglais qui faisaient arpenter leur concession et en saisirent trois qu'ils amenèrent au fort de la Presqu'Île.

Sur ces entrefaites, Washington était revenu avec la réponse de Mr Le gardeur de St. Pierre. Cette réponse, toute militaire et très laconique, informait le gouverneur-général qu'on garderait et défendrait jusqu'à la dernière extrémité le territoire de l'Ouest en général et la vallée de l'Ohio en particulier qui appartenaient légitimement à la France, depuis soixante ans que La Salle les avait découverts et en avait pris possession au nom du roi de France.

Alors la Compagnie des Marchands voulut avoir des forts à son tour. Elle envoya un détachement de travailleurs soutenu par une compagnie de milice sous les ordres du capitaine Trent, au confluent des rivières Alléghany et Monongahéla pour y élever un fort, mais à peine ceux-ci en avaient ils fait les premiers terrassements qu'ils furent surpris et chassés par M. de Contrecoeur qui s'en allait remplacer M. de St. Pierre et qui trouvant la position excellente, le fit achever et le nomma le fort Du Quesne.

Pendant que ceci se passait, M. de Contrecoeur ayant appris que Washington accourait au secours de Trent, envoya à sa rencontre M. de Jumonville, avec une escorte de trente soldats, pour sommer le colonel Americain d'évacuer le territoire français.

“ Le 18 mai 1754, de grand matin, Washington qui avait été informé par ses éclaireurs de l'endroit où campaient Jumonville et ses compagnons, vint les cerner avec toutes ses forces, et avant que l'officier parlementaire eut eu le temps de lire sa sommation il tombait fusillé presque à bout portant avec neuf hommes de son escorte.

Après cet odieux assassinat, que réprouvent toutes les lois de la guerre et de l'honneur, Washington bien décidé à soutenir la prétention de la compagnie des marchands et surtout à seconder les projets de la métropole qui voulait s'emparer de la vallée de l'Ohio, poussa jusqu'à la Monongahéla où il éleva à la hâte le fort Necessity qu'il garnit de neuf pièces de canon.

“ Cependant la nouvelle de la mort tragique de Jumonville ne tarda pas à arriver au camp Français où on l'accueillit par un cri général d'horreur et d'indignation. M. de Contrecoeur chargea aussitôt

M. de Villiers d'aller venger son frère et lui donna, à cet effet, six cents canadiens armés à la légère et une centaine de sauvages, avec lesquels il se porta rapidement à la rencontre de Washington. Après une lutte meurtrière de plus de dix heures, les canadiens réduisirent au silence les batteries du fort, quoiqu'ils n'eussent point de canon, et allaient monter à l'assaut, quand Washington demanda à capituler, ce qui lui fut accordé. (1)

Le lendemain matin, 4 juillet, 1754, le Colonel américain reprenait tristement avec ses troupes la route de la Virginie, et de Villiers, après avoir fait raser le fort Nécessity et enclouer ses canons, rentra dans le fort Du Quesne et le drapeau français couvrit seul de ses plis victorieux toute cette vallée de l'Ohio si ardemment convoitée et si vaillamment défendue.

Tandis que ces graves événements se passaient au milieu des forêts de l'Amérique, la " Commission des frontières " dont nous avons parlé ci-dessus, continuait encore à siéger ; mais ce n'était que pour la forme.

Les représentants des deux peuples cherchaient à se donner mutuellement le change sur leurs véritables intentions, mais de part et d'autres, sous le voile transparent d'une paix trompeuse, on faisait des armements considérables.

L'Angleterre envoya, pour soutenir ses colonies, le général Braddock, et trois mille hommes de vieilles troupes qui débarquèrent en Virginie le 20 février 1755, et deux mois plus tard vers la fin d'avril la France dirigeait sur le Canada le baron Dieskau avec six bataillons de vétérans.

(A suivre)

(1) " Dans cette capitulation qui fut rédigée par le capitaine Van Braam, le seul des officiers de Washington qui pût parler et écrire le français, le mot *assassinat* que nous avons employé plus haut, figure en toutes lettres. Washington en signant cette capitulation, s'est donc recouu et clairement avoué l'assassin de Jumonville. Ce meurtre injustifiable entache, suivant nous, tout autant la gloire de cet homme vraiment grand appelé plus tard à une si haute destinée que l'assassinat du duc d'Enghien pèsera éternellement sur la mémoire de Napoléon. Dans cette même Capitulation signée le 3 juillet, Washington s'était engagé à ne pas servir contre la France pendant une année. Nous allons le voir bientôt marchant sous les ordres de Braddock bien avant que sa parole de soldat et de gentilhomme fut dégagée."

THEO. DELAGE

PEINTRE + DECORATEUR

Coin des rues Ste-Catherine et Wood

No. 2975 et 2977

Partie Ouest ↙ -

MONTREAL,



Toutes sortes d'ouvrages en

Peinture, Blanchissage, Tapissage, Vitrage et Ferronnerie

EXECUTES AVEC SOIN ET A DES PRIX MODERES

Telephone Bell 3473

L. BLANCHET

FINE CLOTHING and FURNISHING GOODS

FINE TAILORING A SPECIALTY

19 ST. LAWRENCE St.

MONTREAL.

An Elegant Line of Men's, Youth's, Boys' and Children's Clothing to sell
lower for Cash than any House in the Dominion.

J. B. RESTHER & FILS

• ARCHITECTES •

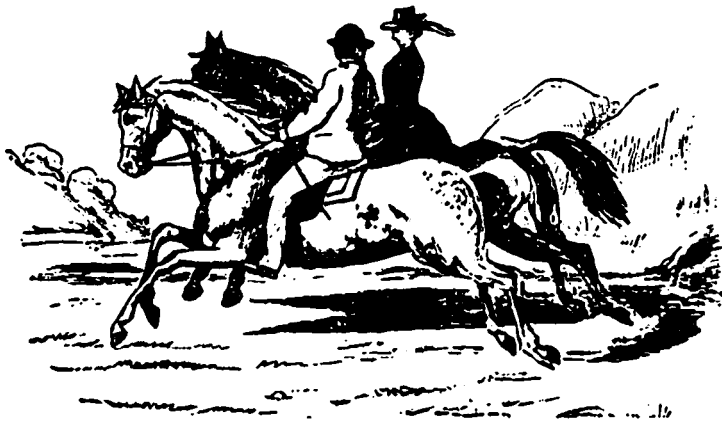
✦ BUREAUX BATISSE IMPERIALE ✦

No. 107 RUE ST. JACQUES

Telephone Bell 1800

MM. RESTHER se chargeront d'évaluations, expropriations,
mesurages, expertises, arbitrages, etc.

J. W. ROBERTS



**LONDON SADDLERY
336 ST. JAMES Street**

English Riding Saddles, Bridles, Whips, Light colored harness for Shetland, Cob, and full sized horses. The largest and best assorted stock ; direct importer of best English Saddlery.

Henry & N. E. Hamilton

HIGH CLASS

✧ **DRY GOODS IMPORTERS** ✧

—Always on hand full assortment—

**Household Linens, Flannels, Blankets,
Comforters, Rugs, Etc. Etc.**

—Special Novelties in—

**Millinery, Mantles, Boots and Shoes, Silver
wear, Banqueting and Piano Lamps.**

Family mourning of every description

First class Dress Making at short notice.

**Henry & N. E. HAMILTON
VICTORIA SQUARE and ST-JAMES Street
MONTREAL**

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau Principal : Montreal

ETABLIE en 1834

CAPITAL PAYE.....\$1,200,000
FONDS DE RESERVE.....480,000

Bureau de direction :

Jacques Grenier, Ecr.....Président | J. S. Bousquet.....Cassier.
George Brush, Ecr.....Vice-Président | Wm. Richer.....Assistant-Cassier.
Mr. Arthur Gagnon.....Inspecteur.
M. Branchaud, Ecr. ; Wm. Francis, Ecr. ; Chs. Lacaille, Ecr. ; Alph. Leclair, Ecr.

----- Succursales -----

Quebec, basse-ville.....P. B. DuMoulin, gérant.
Quebec, St. Roch.....Nap. Lavoie, "
Trois-Rivières.....P. E. Panneton, "
St-Jean, Qué.....Ph. Bonadoin, "
St-Remy, Qué.....C. Bédard, "
Saint-Jérôme, Qué.....J. A. Thérberge, "
Cotiacook.....J. B. Gendreau, "
Montréal, rue Ste. Catherine Est.....A. Fournier, gérant.
Montréal, rue Notre-Dame Ouest.....H. St-Mars, gérant.

----- Agents en Canada -----

Ontario.....Molson's Bank et ses succursales.
Nouveau-Brunswick.....Banque de Montreal.
Nouvelle-Écosse.....Banque of Nova Scotia.
Île du Prince-Édouard.....Merchant's Bank of Halifax.

----- Agents aux Etats-Unis -----

New-York.....The National Bank of the Republic
Boston.....National Revere Bank.

----- Correspondants en Europe -----

Angleterre.....The Alliance Bank Limited, Londres
France.....Le Crédit Lyonnais, Paris.

CENTENNIAL FIRST PRIZES GOLD and BRONZE MEDALS



LANTHIER & CO.

Hatters · and · Furriers

1663 NOTRE DAME STREET,

Brilliantly Lighted Fur Show-Rooms always open. **MONTREAL.**

Girouard's Tailoring Establishment

AND GENT'S FURNISHING

1633 Notre-Dame Street, **MONTREAL.** V. GIROUARD, Proprietor.
Facing St Jean-Baptiste, St.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYE.....\$500,000 | RESERVE.....\$150,000

-----Directeurs-----

Alph. Desjardins, M. P., président., A. S. Hamelin, vice-prés., Lucien Huot, Dumont Lavolette, A. L. de Martigny.

-----Bureau principal-----

A. L. de Martigny, directeur-gérant
D. W. Brunet, assistant-gérant
Tancredi Bienvenu, inspecteur.

Lyman's

ROYAL CANADIAN PERFUMES

**FINE FLORAL EXTRACTS,
SACHET and TOILET POWDERS.
COLOGNES and LAVENDERS**



If unable to obtain these from your local druggist send five cents for samples and price list and show card to

LYMAN SONS & CO., 384 St. Paul St., - MONTREAL.

MONTREAL MARBLE & GRANITE WORKS

Corner St. Catherine and Alexander Streets.

I respectfully beg to direct your attention to the fact that I am now fully equippped for the manufacture of Wooden Mantel pieces in all styles. My exceptional appointments for designing and manufacturing, enable me to offer advantages in design and price not to be had elsewhere.

All the work is done on the premises, thereby saving the cost of an agent (or middle man). The largest and best assortment of all kinds of tiles for fireplace and other work, to be had in the Dominion.

Grates of all kinds, English and American Registers, Brass Goods, Gas Logs and Fires, and all kinds of Fire-place Furniture.

Estimates given for the work set complete in the building, including Mantel piece, Grate, Tiles, &c., &c.

Marble, Slate, and Iron Mantel pieces, as usual, in great variety.

Agent for the Boston Terra Cotta Company, for Maw & Co. (tiles), Shropshire, England. Steel & Garland, (grates), Sheffield, Villeroy and Boch, (Falcone,) Dresden.

Respectfully yours, **ROBERT REID.**

DOCUMENTS INEDITS SUR LE COLONEL DE LONGUEUIL

By **M. DE BEAUJEU**

PRICE: - - - - 35 Cents.

Apply 32 University Street, - MONTREAL.

MONONGAHELA DE BEAUJEU

32 UNIVERSITY STREET, - - MONTREAL.

COLLECTOR IN

Stamps, Coins, Medals and Tokens, Pre-Historic Relics, American and Foreign.
Rare Books, Pamphlets, Brio-à-Brac, Arms Armor, &c.

W. L. BASTIAN

COLLECTOR

Canadian Coins & Medals

— AND —

BRITISH WAR DECORATIONS

2 23 ST. CATHERINE STREET, - MONTREAL.

Correspondence solicited.

Established 1842 Luncheon & Dining Rooms No. 219 St. James St

Breakfast, Dinner and Tea.

Alexander

Open from 7 a.m. to 7 p.m.

ALEXANDER'S Cough Drops for Colds, Coughs and Hoarseness, All Kinds of Cakes and fancy do fresh daily, Wedding Cakes a Specialty. CHARLES ALEXANDER, 219 St. James St.

Drs. TRESTLER & GLOBENSKY

Chirurgiens-Dentistes

1592—RUE NOTRE DAME—1592

Pres du Palais de Justice

MONTREAL

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme ou du gaz hilariant, ou sans agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer

pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

N. B.—DENTS POSEES SANS PALAIS

C. F. F. TRESTLER, M. D. L. C. D.

STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D.

ESTABLISHED 1889.

HENRY R. GRAY
CHEMIST AND DRUGGIST

144 St. Lawrence Main St.,
MONTREAL.

Physician's prescriptions carefully prepared.

HOSPITALS, DISPENSARIES, CONVENTS, AND PHYSICIANS, SUPPLIED WITH GENUINE
DRUGS AND CHEMICALS.

Drogueries, Produits Chimiques et Pharmaceutiques pour les
Médecins, les Arts, et l'Industrie.

A. B. LAFRENIERE & CIE
Horlogers et Bijoutiers

FABRICANTS DE BIJOUX

CONSTAMMENT EN MAIN

Montres en Or et en Argent
RÉPARATIONS ET MANUFACTURES DE MÉDAILLES. UNE SPÉCIALITÉ.

1686 Rue Sainte-Catherine - (Près rue St-Denis.)

Subscribe for Canada's New Magazine

The Dominion Illustrated Monthly

Articles all bright and attractive and full of interest to Canadians.
Devoted to History, Biography, Fiction, Sport, &c.

ALL BEAUTIFULLY ILLUSTRATED.

Subscription only \$1.50 per Annum.

Single Copies 15 Cents.

Published by **The Sabiston Litho. and Publishing Co.,**
MONTREAL and TORONTO.

SI VOUS TOUSSEZ

— PRENEZ LE —

Baume • Rhumal

Le meilleur remède connu contre les rhumes obstinés, la Bronchite, l'Asthme et toutes les affections de la Gorge et des Poumons.

Nous recevons tous les jours des certificats de ceux qui ont été guéris par son usage.

EN VENTE PARTOUT A

25 Cents la BOUTEILLE

DÉPOT DE GROS A LA

PHARMACIE • BARIDON

Coin des Rues Ste. Catherine et St. Denis

MONTREAL.

Students of Canadian History

WILL FIND THE ISSUES OF

The Dominion Illustrated Monthly

Contain valuable articles on this subject from our most able writers, richly illustrated with views and portraits.

Yearly subscription only \$1.50

Single Copies 15c.

✕

Send for one

— PUBLISHED BY —

The Sabiston Litho. & Publishing Co.

MONTREAL AND TORONTO.